RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05541
Numéro SIREN : 821 803 731
Nom ou dénomination : DROGUERIE OULLINS

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/036637

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

Désignation de l'entreprise : SARL DROGUERIE OULLINS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 140 Grande Rue 69600 OULLINS

Numéro SIRET * : 82180373100016

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	2 750	016 2 524	226	342
	Immobilisations corporelles *		028	51 219	030 25 755	25 464	29 340
	Immobilisations financières * (1)		040	4 000	042	4 000	4 000
	Total I (5)		044	57 969	048 28 279	29 689	33 682
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	Marchandises *		060	172 327	062	172 327	164 767
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	19 792	070	19 792	17 054
		Autres * (3)	072	15 928	074	15 928	21 009
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	61 797	086	61 797	182 580
	Charges constatées d'avance *		092	14 959	094	14 959	7 389
	Total II		096	284 803	098	284 803	392 798
	Total général (I+II)		110	342 772	112 28 279	314 492	426 480

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	800	800
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	64 366	55 531
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	45 850	56 835
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	119 016	121 166
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 608	118 048
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	100	50
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	104 497	101 779
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	83 272	85 437
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	195 477	305 314
	Total général (I + II + III)	180	314 492	426 480

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 430
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DROGUERIE OULLINS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122021	Exercice N-1 clos le 31122020
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	658 476	604 782
	Production vendue : biens	215	214		
	Production vendue : services *	217	218	2 335	117
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	5 009	5 007
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	665 820	609 906
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	352 140	305 885
	Variation de stock (marchandises) *		236	(7 560)	(7 381)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	116 583	112 039
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 2 955	244	3 915	4 639
	Rémunérations du personnel *		250	109 444	96 572
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	27 806	20 559
	Dotations aux amortissements *		254	6 423	5 092
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	570	451
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	609 320	537 857
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	56 500	72 049
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	901	971
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	937	965
	Charges exceptionnelles : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	35	
	Charges exceptionnelles : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	10 579	15 220
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	45 850	56 835

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	45 850	314	
Réintégrations : Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
Réintégrations : Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I) et autres amortissements non déductibles	318			
Réintégrations : Provisions non déductibles *	322			
Réintégrations : Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	10 579		
Réintégrations : Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	35		
Réintégrations : Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251			
Réintégrations : Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Réintégrations : Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions : Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Déductions : Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342	
Déductions : Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) 991				
Déductions : Dividendes ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350	
Déductions : Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de developpement prioritaire (44 septdecies) 993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	56 464	354	
Déficits : Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356			
Déficits : Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	56 464	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL DROGUERIE OULLINS
140 Grande Rue
69600 OULLINS

relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	314 492 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	660 811 Euros
- Résultat net comptable,	45 850 Euros

Fait à CALUIRE ET CUIRE
Le 10/05/2022

CARVALHO Philippe
EXPERT COMPTABLE

Pas d'annexe

DROGUERIE OULLINS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 140, Grande Rue - 69600 OULLINS
821 803 731 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été satisfaisante puisqu'en progression de pratiquement 9 % en termes de volume d'activité, cependant que l'augmentation de nos charges d'exploitation de plus de 13 % nous a conduit à constater des résultats d'exploitation et net comptable, certes bénéficiaires, mais en repli par rapport à l'exercice précédent. C'est principalement l'augmentation de la masse salariale qui est à l'origine de cette diminution de revenus. Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas réalisé d'investissement particulier.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler, sinon la persistance de cette crise sanitaire qui nous oblige à maintenir les règles de distanciation sociale et de protection de nos salariés de la clientèle.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 sont toujours d'augmenter notre volume d'activité ainsi que nos marge à la fois commerciale et brute d'exploitation afin d'augmenter notre EBE et consolider notre trésorerie.

Informations générales

- Nous n'avons aucune filiale, ni participation dans d'autre société, nous n'avons aucune société contrôlée, ni pris de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France.
- Sur les participations réciproques et l'autocontrôle :
  - Participations détenues dans le capital par des sociétés contrôlées : NEANT;
  - Aliénation d'actions ayant pour effet de mettre fin aux participations croisées : NEANT.
- Sur les opérations relatives à des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés : NEANT.
- Sur l'actionnariat salarié : NEANT.
- La Société n'a pas fait l'objet d'une condamnation pécuniaire pour pratique anticoncurrentielle.
- Etat des cautionnements, avals, garanties données par la société : NEANT.
- Etat des sûretés consenties : NEANT.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 660 810,88 euros contre 604 898,77 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,24%. Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 008,76 euros contre 5 006,74 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,04%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 344 579,94 euros contre 298 504,10 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,44%. Les principaux postes de charges sont toujours identiques à ceux de l'exercice précédent. Il vous est remis avec les convocations le détail du compte de résultat sur lequel est également détaillé, poste par poste ces autres charges auquel nous vous renvoyons. Une lecture de celui-ci vous en sera faite préalablement aux votations

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 116 583,35 euros contre 112 039,15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,06%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 914,85 euros contre 4 639,14 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,61%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 109 443,83 euros contre 96 572,40 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,33% alors que le montant des charges sociales s'élève à 27 805,50 euros contre 20 559,02 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 35,25%. L'effectif salarié moyen s'élève toujours à 4 personnes.

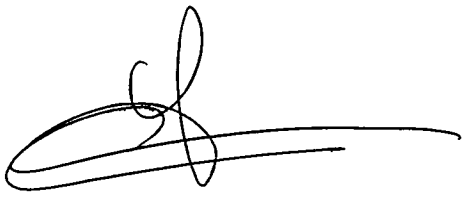

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6 422,58 euros contre 5 091,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,14%.

Le montant des autres charges s'élève à 569,98 euros contre 451,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,27%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 609 320,03 euros contre 537 856,81 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,29%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 56 499,61 euros contre 72 048,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21,58%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -35,78 euros (6,53 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 56 463,83 euros contre 72 055,23 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21,64%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -35,00 euros.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 15 220,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,49%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par un bénéfice de 45 849,83 euros contre un bénéfice de 56 835,23 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,33%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 314 492,39 euros contre 426 480,04 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,26%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 45 849,83 euros.

Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	45 849,83 €
Distribution à titre de dividendes aux associés d'une somme brute : *Soit 480,00 euros par part sociale*	20 000,00 €
Le solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	25 849,83 €

Cet entier solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de 8 835,23 € après distribution de dividendes serait affecté en totalité au compte "autres réserves" déjà créditeur d'une somme de 64 365,98 € et qui du fait de cette affectation ressort à 90 215,81 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société serait de 99 015,81 €.

Le paiement des dividendes serait effectué à partir du 29 aout 2022.

Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons au cours des 3 derniers exercices, les dividendes distribués ont été les suivants :

- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant.
- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2019 : 20 000,00 €, soit 200,00 € par titre et les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 €.
- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2020 : 48 000,00 €, soit 480,00 € par titre et les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 48 000,00 €.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à OULLINS
Le 26 mai 2022
Monsieur Serge CHATRAZ
Gérant

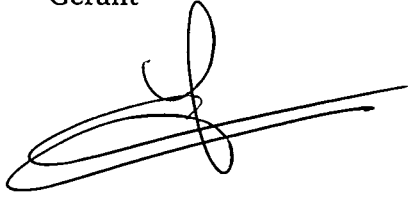

DROGUERIE OULLINS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 140, Grande Rue - 69600 OULLINS
821 803 731 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 45 849,83 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	45 849,83 €
Distribution à titre de dividendes aux associés d'une somme brute : *Soit 480,00 euros par part sociale*	20 000,00 €
Le solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	25 849,83 €

Cet entier solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de 8 835,23 € après distribution de dividendes est affecté en totalité au compte "autres réserves" déjà créditeur d'une somme de 64 365,98 € et qui du fait de cette affectation ressort à 90 215,81 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 99 015,81 €.

Le paiement des dividendes sera effectué à partir du 29 aout 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la société ont été les suivants au cours des trois derniers exercices étant précisé que la société n'a clôturé, depuis sa constitution, que trois exercices sociaux :

- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant.
- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2019 : 20 000,00 €, soit 200,00 € par titre et les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 €.
- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2020 : 48 000,00 €, soit 480,00 € par titre et les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 48 000,00 €.

<u>Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022</u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
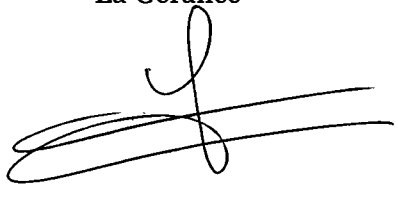
Certifié conforme
La Gérance